



## Contrat moral

---

Cet accord est entre vous, , et votre coopérant \_\_\_\_\_.

Le processus sera organisé en \_\_ séances d'1h30 en moyenne, étalées sur \_\_ mois, sur la base de l'objectif ou des objectifs suivant(s) :

---

---

- Ces objectifs peuvent être amenés à évoluer, en fonction du contexte,
- Vous conservez à tout moment la responsabilité de votre apprentissage et développement. Le rôle de votre coopérant est de vous accompagner en ce sens.
- Tout ce qui est dit pendant les séances est strictement confidentiel.
- Le bilan étant personnel, vous êtes le seul bénéficiaire des éléments détaillés remis durant l'accompagnement et de la synthèse écrite remise lors de la phase de conclusion de l'accompagnement.
- Votre coopérant peut, parfois, vous confronter. Ce n'est que pour mieux vous aider à progresser vers les buts exprimés.
- Tous nos entretiens se réalisent dans un climat de neutralité et de bienveillance. Votre coopérant a notamment pour objectif de vous apporter un regard neuf sur votre parcours, sans aucun jugement.
- La démarche du bilan de compétence se termine par une séance de clôture qui permet de faire le point sur l'atteinte du ou des objectifs mentionnés ci-dessus.
- Les séances pourront être fixées selon vos disponibilités et les deux parties s'attachent à respecter les rencontres.

Votre signature :

Date :

Signature du coopérant :

Date :